



Deuxième question à l'ordre du jour: Propositions de programme et de budget pour 2014-15 et autres questions

Deuxième rapport de la Commission des finances des représentants gouvernementaux

1. La Commission des finances des représentants gouvernementaux s'est réunie pour la première fois le 6 juin 2013. M^{me} B. Hernández Narváez (Mexique) a été élue présidente et rapporteure. La présidente a souhaité la bienvenue à M. Cortebeek et à M. Mdwaba, représentant respectivement, en qualité d'observateurs, le groupe des travailleurs et le groupe des employeurs du Conseil d'administration.

Propositions de programme et de budget pour 2014-15

2. La commission était saisie des Propositions de programme et de budget pour 2014-15 présentées par le Directeur général, propositions qui ont été examinées une première fois par le Conseil d'administration à sa 317^e session (mars 2013). La commission était également saisie du Rapport II, *Projet de programme et de budget 2014-15 et autres questions*, qui contient un rapport sur l'examen des propositions initiales du Directeur général et des propositions révisées telles qu'approuvées par le Conseil d'administration.
3. Le Directeur général a présenté les Propositions de programme et de budget pour 2014-15, qui prévoient un montant de dépenses de 864 millions de dollars des Etats-Unis. Ses remarques liminaires sont annexées au présent rapport (annexe I).
4. M. Cortebeek, s'exprimant au nom du groupe des travailleurs, déclare que l'examen du programme et du budget se déroule à un moment important pour l'OIT, étant donné que rien n'indique que la crise économique mondiale qui a commencé en 2008 arrive à son terme. Les conséquences dévastatrices de la crise ont lourdement pesé sur des millions de travailleurs qui ont perdu leur emploi ou se sont retrouvés pris au piège de l'économie informelle.
5. L'intervenant approuve les propositions de programme et de budget et invite instamment le BIT à intervenir activement pour promouvoir la justice sociale, permettre aux travailleurs d'obtenir des emplois décents et bien rémunérés, et étendre les protections dont ils bénéficient.

-
6. L'orateur souscrit au programme de réforme interne et se félicite de ce que la Déclaration sur la justice sociale de l'OIT constitue le fil directeur du programme 2014-15.
 7. Il rappelle qu'il est crucial de veiller à ce que la promotion de la ratification et de l'application des normes à jour soit intégrée aux activités entreprises au titre des huit domaines de première importance et qu'il est important qu'ACTRAV et ACT/EMP restent étroitement associés à ces activités.
 8. L'intervenant formule l'espoir que l'examen permettra, entre autres résultats concrets, de renforcer les capacités techniques des régions dans des domaines clés relevant du mandat de l'OIT, comme les politiques macroéconomiques, les relations professionnelles, les conditions de travail et les salaires. L'examen de la structure extérieure devrait viser le renforcement des capacités et la mise en œuvre des principales composantes de l'Agenda du travail décent.
 9. Le Conseil d'administration a soutenu la proposition de budget à croissance réelle nulle. Le groupe des travailleurs espère vivement que les gouvernements approuveront le programme et budget de la prochaine période biennale.
 10. M. Mdwaba, s'exprimant au nom du groupe des employeurs, déclare que le programme et budget pour 2014-15 offre une possibilité d'accroître la valeur ajoutée de l'OIT et l'impact des interventions du Bureau dans le monde du travail.
 11. L'orateur place ses espoirs dans une stratégie plus ciblée qui permettrait de mettre en place un environnement propice à la promotion et au développement des entreprises, car ce sont elles qui créent des emplois.
 12. L'intervenant est favorable au renforcement de la collaboration entre les départements du Bureau et à la suppression des cloisonnements. Le groupe des employeurs approuve le processus de réforme et l'alignement sur les domaines de première importance. L'orateur se dit impressionné par la restructuration en cours au Bureau et par l'amélioration de la gouvernance relative à la rénovation du bâtiment du siège.
 13. Il fait valoir que, de l'avis de son groupe, il est impératif que les mandants puissent participer activement à la révision du cadre stratégique. Il constate avec satisfaction que le Bureau a fait le nécessaire pour permettre l'établissement de rapports plus détaillés sur les avancées réalisées au titre des 19 résultats. L'orateur se félicite de constater que les propositions de programme et de budget tentent d'apporter une solution à une difficulté à laquelle ACT/EMP est depuis longtemps confronté, à savoir l'insuffisance des ressources qui lui sont allouées. Le renforcement d'ACT/EMP est important, si l'on veut qu'il puisse se mettre encore plus efficacement au service du tripartisme et du dialogue social.
 14. L'intervenant approuve les propositions de programme et de budget et confirme que son groupe entend participer activement à leur mise en œuvre.
 15. Le représentant du gouvernement du Mexique considère que le programme et budget proposé donnera à l'OIT les moyens de relever les défis liés à la crise mondiale. Il note que, si le Mexique soutient généralement une croissance nominale zéro du budget dans toutes les organisations dont il est membre, les considérations du Directeur général l'ont en l'occurrence convaincu de la nécessité de faire preuve d'une certaine souplesse et de se rallier à son point de vue. L'orateur, par conséquent, se déclare favorable à l'adoption du programme et budget, dans la mesure notamment où il accorde la priorité aux domaines de première importance, à la réduction des frais de gestion et à l'accroissement de l'impact de l'Organisation. Ces aménagements devraient se solder par un gain d'efficacité et une action plus homogène.

-
16. La représentante du gouvernement des Etats-Unis rappelle que son pays attache beaucoup de valeur au travail de l'OIT, en particulier à l'heure où les emplois décentés constituent une priorité pour toutes les nations. Elle approuve le contenu des propositions de programme et de budget et soutient les huit domaines de première importance, qui permettront à l'Organisation d'exercer une réelle influence. Elle se félicite de l'importance attachée à la collaboration, à la responsabilisation, au renforcement des capacités d'analyse, au développement du personnel et à la qualité des politiques en matière de ressources humaines. Elle se félicite du souci d'efficacité qui inspire l'action du Directeur général.
 17. L'oratrice déclare que son gouvernement doit cependant faire face à d'importantes réductions budgétaires, raison pour laquelle les Etats-Unis, résolument favorables à un budget à croissance nominale zéro pour les organisations internationales, regrettent de ne pas être en mesure d'approuver le budget proposé pour 2014-15, qui n'envisage pas une réduction suffisante des dépenses pour assurer cette croissance nominale zéro.
 18. La représentante du gouvernement de la Suisse se félicite de l'engagement avéré du Directeur général en faveur de la bonne gouvernance et de l'utilisation efficace des ressources. Elle note que le Bureau espère pouvoir redéployer jusqu'à 20 millions de dollars E.-U. au cours de la prochaine période biennale.
 19. Elle rappelle que son gouvernement avait demandé, au cours de la session de mars 2013 du Conseil d'administration, que des ressources soient affectées à la mise en œuvre de l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies pour 2012. L'oratrice suggère que l'OIT se joigne aux organisations qui participent déjà à cet examen, lequel vise à assurer une meilleure coordination et une meilleure cohérence entre les institutions spécialisées des Nations Unies.
 20. L'oratrice recommande que les règles appliquées aux voyages des délégués des travailleurs et des employeurs soient alignées sur les règles applicables aux voyages du personnel du Bureau. Selon des estimations, on pourrait ainsi réaliser 500 000 dollars E.-U. d'économies par période biennale, et elle encourage par ailleurs le Bureau à affecter une partie des ressources au renforcement des mécanismes de contrôle des normes.
 21. L'oratrice se réjouit de pouvoir débattre du prochain cadre stratégique de l'Organisation. Le rapport du Directeur général à la Conférence, intitulé *Vers le centenaire de l'OIT – Réalités, renouveau et engagement tripartite*, constitue une bonne base de discussion. Elle suggère que le futur cadre stratégique se limite à quelques domaines prioritaires clairement établis.
 22. L'oratrice soutient les propositions de programme et de budget.
 23. La représentante du gouvernement du Danemark, s'exprimant au nom des pays nordiques, se félicite des propositions portant sur la réduction des coûts, le renforcement du dialogue social et la constitution d'une capacité analytique au sein de l'OIT. Elle confirme le soutien de son groupe au programme de réforme et aux domaines de première importance.
 24. L'oratrice souligne la nécessité de privilégier le dialogue social et l'égalité entre hommes et femmes et soutient l'affectation à ces domaines transversaux de fonds provenant du Compte supplémentaire du budget ordinaire (CSBO). Elle se dit préoccupée par la réduction attendue des contributions au CSBO et souhaite connaître les objectifs du Directeur général en matière de financement par le CSBO.
 25. L'oratrice prend acte du bon travail qui a été fait pour mettre en place un cadre de mesure des résultats obtenus. Elle encourage le Bureau à faire davantage en matière de suivi des

progrès. Elle attend avec intérêt le perfectionnement des domaines de première importance, qui revêtent une importance capitale pour la gouvernance de l'OIT.

26. L'intervenante soutient les objectifs du programme de réforme et souhaite coopérer aux efforts du Directeur général. Son groupe soutient les propositions de programme et de budget.
27. Le représentant du gouvernement de la France rappelle que, au cours de la discussion des propositions de programme et de budget à la session de mars 2013 du Conseil d'administration, la France et l'Allemagne avaient manifesté la confiance qu'elles plaçaient dans le Bureau en appuyant ces propositions. L'orateur espère vivement que les objectifs du programme et budget seront atteints et que le programme de réforme permettra d'utiliser efficacement l'ensemble des ressources disponibles.
28. L'intervenant appuie la proposition du Directeur général de créer un centre d'analyse et de recherche, qui aiderait l'OIT à devenir une référence pour les questions de travail et d'emploi. Il appuie les propositions de programme et de budget.
29. Le représentant du gouvernement du Canada confirme qu'il appuie les domaines de première importance, qui constitueront une bonne base pour les futures propositions de programme et de budget et le nouveau cadre stratégique. Il appuie fermement les efforts déployés par le Directeur général pour réaliser des gains d'efficacité et des économies et pour renforcer la pertinence de l'OIT.
30. L'intervenant se déclare déçu que le Bureau n'ait pas proposé un budget à croissance nominale zéro. Le Canada continue de prendre des décisions budgétaires difficiles face aux problèmes économiques actuels et il attend des organisations internationales qu'elles fassent de même pour gagner en efficacité et réaliser des économies de façon à pouvoir opérer dans les limites des ressources existantes.
31. Le Canada a précédemment suggéré des moyens de réaliser des économies supplémentaires et croit qu'un budget à croissance nominale zéro est possible. Par conséquent, il soutient le programme proposé mais seulement dans les limites du montant des ressources nominales existant.
32. La représentante du gouvernement de la Colombie reconnaît la valeur du travail effectué par le Directeur général et son équipe en ces temps de crise. Elle se dit satisfaite des propositions de programme et de budget et soutient la recommandation du Conseil d'administration.
33. Le représentant du gouvernement du Japon confirme que son gouvernement continue de tabler sur un budget à croissance nominale zéro mais, à titre exceptionnel, il pourrait soutenir le programme et budget proposé.
34. Il se félicite du programme de réforme et de la mise en place des huit domaines de première importance.
35. L'orateur salue le fait que les propositions de budget prévoient une augmentation des ressources pour le terrain, et notamment pour la région Asie et Pacifique. Il déclare qu'il souhaiterait une amélioration des mesures de réduction des coûts par le biais des mécanismes du Comité d'examen des dépenses et de la réforme globale.
36. Le représentant du gouvernement de la Libye confirme son attachement constant à l'OIT, et notamment son soutien aux propositions de programme et de budget. Ce budget est nécessaire pour permettre à l'Organisation de fournir une assistance aux pays qui en ont le

plus besoin. La Libye reste dans ce cas. La récente révolution populaire a eu également des conséquences négatives, notamment les pertes en vies humaines et en emplois.

37. De nombreuses organisations apportent appui et assistance à la Libye, mais pas l'OIT. L'orateur déclare que son pays n'a bénéficié d'aucun programme ou projet ni d'aucune assistance technique. Il estime que, en raison de ses responsabilités sociales, l'OIT devrait créer une commission chargée d'examiner les situations d'urgence.
38. La Libye paie ses contributions sans retard mais le pays a besoin d'une assistance technique.
39. Le représentant du gouvernement du Portugal exprime son attachement aux travaux et aux objectifs de l'OIT. Il se félicite des mesures de réforme prises par le Directeur général pour renforcer l'efficacité et faire des économies. Cependant, compte tenu des graves contraintes budgétaires auxquelles il est confronté, le Portugal n'est pas en mesure d'appuyer les propositions de programme et de budget. Il estime que de nouvelles économies sont possibles.
40. Le représentant du gouvernement du Zimbabwe, s'exprimant au nom du groupe de l'Afrique, salue les propositions et soutient le programme et budget présenté. Parmi les propositions, il prend note des huit domaines de première importance et de la restructuration et des réformes de l'OIT. L'emploi des jeunes, les inégalités, l'examen de la structure extérieure, la rénovation du bâtiment du siège et la gouvernance des technologies de l'information intéressent tout particulièrement le groupe de l'Afrique.
41. Le représentant du gouvernement de l'Espagne déclare qu'il souscrit aux priorités mentionnées dans les propositions de programme et de budget ainsi qu'au programme de réforme engagé par le Directeur général. L'Espagne se félicite des efforts consentis pour présenter un budget à croissance réelle zéro, mais elle n'est pas satisfaite de la portée de la proposition. L'Espagne a une politique de croissance nominale zéro pour toutes les organisations internationales, et l'OIT ne fait pas exception. L'Espagne ne saurait par conséquent soutenir les propositions de programme et de budget.
42. Le représentant du gouvernement de l'Afrique du Sud confirme qu'il soutient la déclaration faite par le groupe de l'Afrique. L'Afrique du Sud soutient les propositions de programme et de budget recommandées par le Conseil d'administration.
43. L'intervenant prend note des exposés qui ont été présentés et des discussions qui ont eu lieu au sein de la Section PFA du Conseil d'administration, ainsi que des autres présentations faites devant la Commission des finances. Il se félicite des propositions, de l'approche qui a consisté à arrêter huit domaines de première importance et du fait que les propositions ont été formulées dans le contexte de la réforme actuelle de l'Organisation et de la crise qui ne cesse de sévir dans le monde du travail. Il veut croire que les propositions constitueront une base solide permettant à l'OIT de faire avancer la réforme et de surmonter les difficultés.
44. Le représentant du gouvernement de la Turquie est satisfait des efforts déployés par le Bureau pour obtenir des gains d'efficacité et mettre en œuvre la réforme. Il appuie le budget proposé par le Directeur général.
45. Le représentant du gouvernement du Malawi soutient la déclaration du groupe de l'Afrique. Il note qu'en dépit du budget serré qui est proposé, le Malawi et l'Afrique ont toujours besoin de l'assistance technique du BIT pour pouvoir faire face à la crise que connaît le monde, notamment dans le domaine de l'emploi des jeunes.

46. Le représentant du gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela déclare que, bien que son gouvernement soit favorable à un budget à croissance nominale zéro, il a décidé de soutenir les propositions de programme et de budget en raison des réformes entreprises par la nouvelle direction de l'Organisation. Par ce vote, le pays montre qu'il fait confiance à la direction pour réformer et réaliser des économies, et il note que les signes reçus à ce jour sont encourageants. L'intervenant espère que les réformes permettront d'ajuster les futurs budgets et de réaliser des économies.
47. Le représentant du gouvernement du Maroc soutient les propositions de programme et de budget ainsi que les objectifs fixés par l'OIT, et note que l'Organisation a toujours fait preuve de sa capacité d'adaptation.
48. Le représentant du gouvernement du Samoa soutient le budget recommandé par le Conseil d'administration. En tant que micro-Etat de la région Pacifique confronté à des problèmes en matière de capacité et à des contraintes, le Samoa salue les efforts déployés par le Directeur général pour améliorer les bureaux de représentation régionale. Il se félicite des efforts déployés par ce dernier pour réformer l'Organisation et accroître son efficacité et son efficacité sur le plan des résultats et des ressources. Il salue également les huit domaines de première importance définis dans les propositions de budget.

Résolution concernant l'adoption du programme et budget pour 2014-15 et la répartition du budget des recettes entre les Etats Membres

49. La commission était saisie du document C.F./D.4 récapitulant les données financières des Propositions de programme et de budget pour 2014-15 et comportant un projet de résolution destiné à être soumis à la Conférence. Suite à la décision de suivre la recommandation du Conseil d'administration au sujet du programme et budget, le Bureau a exécuté les contrats de change à terme pour les sommes en dollars des Etats-Unis dont l'Organisation aura besoin pour la période biennale 2014-15. Les montants corrects à insérer dans la résolution officielle sont les suivants:

Budget des dépenses (en dollars des Etats-Unis)	801 260 000
Budget des recettes (en dollars des Etats-Unis)	801 260 000
Taux de change budgétaire (franc suisse pour 1 dollar des Etats-Unis)	0,95
Equivalent en francs suisses du budget total	761 197 000

50. Un représentant du Directeur général (le Trésorier et contrôleur des finances) explique que le document C.F./D.4 montre le budget final des dépenses et des recettes à la suite de l'achat de contrats à terme pour couvrir le besoin en dollars des Etats-Unis. Le budget des dépenses – 801 260 000 dollars des Etats-Unis – est inférieur de 7 pour cent en valeur nominale au budget approuvé pour 2012-13. Du fait de ces contrats, les montants mis en recouvrement auprès des Etats Membres sont maintenant protégés contre toute fluctuation des taux de change au cours de l'exercice 2014-15. Les différentiels d'intérêts entre le dollar des Etats-Unis et le franc suisse ont permis d'obtenir une prime de taux de change d'environ 6 millions de francs suisses. Conformément au Règlement financier, le montant final de la prime sera restitué aux Etats Membres à la fin de la période biennale, une moitié étant redistribuée par le biais du système d'incitation pour encourager le prompt paiement des contributions et l'autre étant versée à tous les Etats Membres.

-
51. Un représentant du gouvernement du Japon réitère son soutien aux Propositions de programme et de budget pour 2014-15 et demande des informations complémentaires sur les mesures prises par le Bureau pour finaliser les contrats d'achat à terme.
 52. Un représentant du gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela sollicite des informations sur les facteurs qui ont débouché sur le nouveau taux de change budgétaire ainsi que des éclaircissements sur les procédures et règles applicables en cas d'excédent. Se référant au nouveau barème des contributions qui s'appliquerait au nouveau budget, il se demande si les tendances économiques indiquées ne sont pas trop optimistes. Il note que plusieurs pays, en particulier des pays en développement, ont vu le pourcentage de leur contribution augmenter, et il souligne que celui de la République bolivarienne du Venezuela a doublé. Il demande si la capacité économique des pays en développement n'est pas surestimée.
 53. Un représentant du gouvernement de la France rappelle au Bureau la demande qu'il a formulée, à savoir que, pour les futures discussions budgétaires, le document explique plus en détail l'évolution du niveau du budget, depuis les montants de référence figurant dans les propositions de programme et de budget soumises par le Directeur général au Conseil d'administration en mars 2013 aux montants recommandés à la Commission des finances en juin 2013 et jusqu'au budget final figurant dans le projet de résolution dont est saisie la Conférence.
 54. Dans sa réponse, le représentant du Directeur général explique que les contrats d'achat à terme ont été établis en plusieurs étapes au cours des derniers jours. Un certain nombre de partenaires bancaires ont été contactés pour obtenir des estimations préliminaires des taux de change au comptant et à terme. Des cotes révisées ont ensuite été sollicitées auprès des quatre banques sélectionnées. Les deux offres les plus compétitives ont été retenues. Il s'agit des banques BNP Paribas (France) et UBS (Suisse). L'orateur souligne que les contrats d'achat à terme ont été passés auprès de deux banques pour répartir le risque présenté par les intermédiaires financiers. Il ajoute qu'ils ont été conclus au taux au comptant en vigueur à la date de l'achat à terme afin d'assurer un taux de change budgétaire fixe pour la prochaine période biennale.
 55. L'orateur explique que le Règlement financier de l'OIT prévoit trois types d'excédents qui doivent être restitués aux Etats Membres et précise que les excédents budgétaires et les excédents de recettes ne sont pas traités de la même façon que les excédents au titre des primes nettes. Il confirme que le niveau des contributions mises en recouvrement est déterminé par l'Assemblée générale des Nations Unies tous les trois ans en tenant compte de la capacité de paiement des Etats Membres. L'OIT applique le même barème, sous réserve des ajustements nécessaires compte tenu de la différence de composition entre les deux organisations. Le prochain barème triennal comprendra tous ajustements requis pour tenir compte de l'évolution de la situation économique des Etats Membres.
 56. Le Trésorier et contrôleur des finances note que les explications sollicitées par la France ne figurent pas dans le document C.F./D.4, mais que le Bureau les intégrera dans les prochains documents de budget.

Etat de recouvrement des contributions des Etats Membres

57. La commission était saisie du document C.F./D.3 contenant des informations sur l'état de recouvrement des contributions des Etats Membres au 24 mai 2013.

58. Le Trésorier et contrôleur des finances indique que des contributions, qui n'apparaissent pas dans les informations contenues dans le document du Bureau, ont été reçues des Etats Membres suivants:

Etat Membre	Contribution reçue pour 2013	Contribution reçue au titre d'arriérés	Montant total des contributions reçues en francs suisses
Honduras	28 711	2 913	31 624
Irlande	1 802 129	21	1 802 150
Japon	43 438 454		43 438 454
Panama	8 011		8 011
Paraguay		62 348	62 348
Total	45 277 305	65 282	45 342 587

En comptant les contributions reçues entre le 24 mai 2013 et le 5 juin 2013, le total des contributions reçues en 2013 s'élève à 247 492 805 francs suisses. Sur ce montant, 216 269 455 francs suisses représentent les contributions pour 2013, et 31 223 350 francs suisses des arriérés de contributions. Le solde dû au 5 juin 2013 s'élève à 193 177 319 francs suisses.

59. *La commission prend note des informations contenues dans le document.*

Barème des contributions au budget pour 2014-15

60. La commission était saisie du Rapport II, *Projet de programme et de budget 2014-15 et autres questions*, qui présente en détail le barème des contributions au budget proposé pour 2014-15.
61. *La commission recommande à la Conférence d'adopter la résolution dont le texte figure à la fin du présent rapport.*

Fixation de la contribution des nouveaux Etats Membres

62. La commission était saisie du Rapport II, *Projet de programme et de budget 2014-15 et autres questions*, qui contient des informations détaillées sur le taux proposé pour le calcul de la contribution de la République du Soudan du Sud et de la République des Palaos.
63. *La commission recommande à la Conférence d'adopter les résolutions dont le texte figure à la fin du présent rapport.*

Composition du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail

64. La commission était saisie du Rapport II, *Projet de programme et de budget 2014-15 et autres questions*, qui contient un projet de résolution concernant les nominations au Tribunal administratif de l'OIT.

-
65. *La commission recommande à la Conférence d'adopter la résolution dont le texte figure à la fin du présent rapport.*

Rapport financier et états financiers consolidés vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2012

66. La commission était saisie du Rapport financier et des états financiers consolidés vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2012 ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes; du Rapport II: *Projet de programme et de budget pour 2014-15 et autres questions*, et du document C.F./D.5, contenant une recommandation du Conseil d'administration tendant à ce que la Conférence adopte les états financiers pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2012 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes.
67. *La commission recommande à la Conférence d'adopter les états financiers pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2012 et le rapport du Commissaire aux comptes, et d'adopter en conséquence la résolution dont le texte figure à la fin du présent rapport.*

Autres questions: Nominations au Comité des pensions du personnel du BIT (Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies)

68. La commission était saisie du document C.F./D.6 contenant un projet de résolution concernant les nominations au Comité des pensions du personnel du BIT.
69. *La commission recommande à la Conférence d'adopter la résolution dont le texte figure à la fin du présent rapport.*

Annexes

70. L'allocation du Directeur général au sujet des Propositions de programme et de budget pour 2014-15 est reproduite à l'annexe I.
71. Le projet de barème des contributions pour 2014-15 figure à l'annexe II.
72. Un tableau présentant un résumé du budget proposé des dépenses et des recettes pour 2014-15 est joint au présent rapport (annexe III) ainsi qu'un résumé du budget des dépenses proposé pour 2014-15 par ligne de crédit (annexe IV).
73. Un état des contributions dues par les Etats Membres pour 2014 est présenté à l'annexe V.

Résolutions soumises à la Conférence

Résolution concernant l'adoption du programme et budget pour 2014-15 et la répartition du budget des recettes entre les Etats Membres

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Aux termes du Règlement financier, adopte, pour le 74^e exercice prenant fin le 31 décembre 2015, le budget des dépenses de l'Organisation internationale du Travail, s'élevant à 801 260 000 dollars des Etats-Unis, et le budget des recettes s'élevant à 801 260 000 dollars des Etats-Unis, soit, au taux de change de 0,95 franc suisse pour 1 dollar des Etats-Unis, à une somme de 761 197 000 francs suisses, et décide que le budget des recettes, libellé en francs suisses, sera réparti entre les Etats Membres conformément au barème des contributions recommandé par la Commission des finances des représentants gouvernementaux.

Résolution concernant le barème des contributions au budget pour 2014-15

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Décide, conformément à la pratique établie qui consiste à harmoniser les taux de contribution des Etats Membres de l'OIT avec leur quote-part prévue dans le barème de l'Organisation des Nations Unies, d'adopter le projet de barème pour 2014-15 figurant à la colonne 3 de l'annexe II du présent document.

Résolution concernant la fixation de la contribution des nouveaux Etats Membres

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Décide que, conformément à la pratique établie qui consiste à harmoniser les taux de contribution des Etats Membres de l'OIT avec leur quote-part prévue dans le barème de l'Organisation des Nations Unies, la contribution de la République du Soudan du Sud au budget de l'OIT pour la période où elle aura été Membre de l'Organisation en 2012 et pour 2013 soit calculée sur la base d'un taux annuel de 0,003 pour cent.

Décide que, conformément à la pratique établie qui consiste à harmoniser les taux de contribution des Etats Membres de l'OIT avec leur quote-part prévue dans le barème de l'Organisation des Nations Unies, la contribution de la République des Palaos au budget de l'OIT pour la période où elle aura été Membre de l'Organisation en 2012 soit calculée sur la base d'un taux annuel de 0,001 pour cent.

Résolution concernant la composition du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Décide, conformément à l'article III du Statut du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail, de renouveler les mandats de M. Rouiller (Suisse) et de M. Frydman (France) pour une durée de trois ans.

**Résolution concernant le Rapport financier
et les états financiers consolidés vérifiés
pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2012**

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Décide, conformément à l'article 29 du Règlement financier, d'adopter les états financiers pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2012 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes.

**Résolution concernant les nominations
au Comité des pensions du personnel du BIT
(Comité mixte de la Caisse commune des pensions
du personnel des Nations Unies)**

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Nomme au Comité des pensions du personnel du BIT (Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies), pour une période de trois ans prenant fin le 8 octobre 2016, les membres ci-après:

M. T. Montant (Suisse)

M. J.-P. Bernard (employeurs)

M. M. Blondel (travailleurs)

Annexe I

Allocution de M. Guy Ryder, Directeur général, à la Commission des finances des représentants gouvernementaux sur les Propositions de programme et de budget pour 2014-15

(6 juin 2013)

Madame Beatriz Hernández Narváez, présidente,

Messieurs les Vice-présidents du Conseil d'administration,

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission des finances de la Conférence internationale du Travail

Mesdames et Messieurs,

Vous êtes saisis de la recommandation formulée par le Conseil d'administration du BIT à sa 317^e session, en mars 2013, en faveur d'un budget des dépenses pour la période 2014-15 d'un montant de 864 millions de dollars des Etats-Unis.

Je souhaite compléter cette recommandation par quelques remarques à propos des raisons qui font que l'Organisation internationale du Travail est selon moi digne de cet investissement, dont je suis pleinement conscient qu'il nécessite, dans les circonstances difficiles que nous connaissons, un effort considérable de la part de nombreux gouvernements. Je vous remercie de m'accorder la possibilité de le faire devant vous.

Lorsque j'ai pris mes fonctions en octobre dernier, j'ai défini deux objectifs:

- mon objectif prioritaire est d'être à l'écoute des mandants de l'OIT et de collaborer avec eux, dans les régions, dans les pays et ici même à Genève afin de mieux comprendre vos priorités et la direction que vous souhaitez que prenne l'OIT; et sur cette base,
- ma deuxième priorité est de mettre en œuvre un programme de changement et de réforme dont la principale finalité est de rendre l'OIT pleinement apte à offrir les services utiles, adaptés et de qualité que vous, ses mandants, attendez d'une organisation pertinente, utile et influente.

Mes collègues et moi-même sommes déterminés à mener à bien ces changements, afin que l'Organisation puisse être le défenseur crédible et influent du travail décent sur la scène internationale, ainsi que la situation actuelle l'exige.

Au moment où je propose ce budget, le monde du travail est confronté à une crise durable, le chômage des jeunes atteint des niveaux alarmants, de fortes pressions s'exercent en permanence sur les conditions de travail, tandis que persistent les inégalités et les discriminations, notamment entre hommes et femmes.

Il n'existe pas toujours de solution rapide aux injustices et aux pratiques condamnables qui sont profondément ancrées dans le monde du travail. Pour les combattre, il faut investir, de manière soutenue, dans le renforcement des capacités, les outils d'analyse, les institutions du dialogue, l'élaboration de politiques.

Je crois comprendre que vous tenez à ce que l'OIT soit un partenaire crédible, une organisation fondée sur des valeurs qui collabore avec vous pour réaliser les objectifs définis dans la Constitution, et qui adapte son action à la spécificité de chaque pays.

Trois éléments auxquels j'ai pris part me permettent de penser que nous nous rapprochons de cet objectif.

Tout d'abord, des mesures de réforme ont été mises en œuvre, d'autres sont en cours.

Trois directeurs généraux adjoints ont été nommés et se sont vu confier la direction d'un portefeuille.

Une première série de décisions sur la réforme et la restructuration des départements techniques et administratifs du siège a été annoncée le 12 février 2013: le but est de constituer une masse critique d'expertise, de réduire les cloisonnements et de diminuer les frais d'administration. L'un de nos principaux objectifs est de renforcer considérablement notre capacité à collecter et à

diffuser des statistiques actualisées sur le monde du travail, ainsi qu'à effectuer des analyses techniques rigoureuses fondées sur des données empiriques. Je vous donnerai dans le courant de la semaine davantage de précisions sur la composition de chaque département.

Les systèmes informatiques sont en train d'être centralisés et gagneront ainsi en efficacité. La gestion des risques est désormais coordonnée de manière centralisée, par l'intermédiaire du bureau du Trésorier.

D'autres mesures de réforme sont en cours, notamment un examen complet des activités et des pratiques des bureaux extérieurs, ainsi qu'un examen de nos communications internes et externes. Plusieurs propositions de réforme portant sur les politiques et les pratiques en matière de ressources humaines seront soumises au Conseil d'administration en mars 2014.

Mon intention est d'assurer, d'ici à la fin de 2013, la mise en place des éléments de base de la réforme destinée à renouveler la méthode de travail de l'Organisation et de parvenir à une pleine et entière application en 2014.

Deuxièmement, le Conseil d'administration a examiné attentivement mes propositions de programme et de budget. Inspirées par une volonté de réforme, elles sont résolument axées sur le programme de l'Organisation, et tirent pleinement parti du cadre de résultats existant. Y sont notamment définis huit domaines de première importance qui combinent les actions menées au titre de plusieurs objectifs, et visent, par le biais du travail d'équipe et de la collaboration horizontale, la constitution d'une masse critique. Des équipes de travail du siège et des régions ont déjà commencé de travailler de concert sur ces questions, et procèdent également au réexamen de la structure extérieure. Ces nouvelles méthodes de travail permettront à l'OIT de mener une action encore plus efficace dans les pays et de mieux tirer parti des ressources budgétaires disponibles.

Face aux énormes difficultés auxquelles le monde du travail est confronté, et qui pèsent lourdement sur l'économie, l'OIT se doit d'intervenir avec vigueur, que ce soit dans le cadre du G20, dans celui de l'aide assurée dans les pays, ou à travers diverses autres actions.

Par ailleurs, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour assurer aux questions touchant à l'emploi et au travail une place prépondérante dans le programme de développement de l'après-2015. Il importe à cet égard que l'OIT dispose des moyens qui lui permettront de tenir pleinement son rôle.

Troisièmement, il faut que l'Organisation soit en mesure de relever les défis de moyen terme mentionnés dans le rapport que j'ai soumis à la Conférence. Pour être à la hauteur de ces difficultés institutionnelles, d'une importance capitale, il nous incombe de définir en toute clarté l'objectif vers lequel nous, en tant qu'organisation, devons tendre. Je cite, dans le rapport que je viens d'évoquer, l'un de mes prédécesseurs, M. David Morse: «L'OIT ne peut être un instrument efficace du progrès que dans la mesure où ses Etats Membres et ses autres mandants le désirent.»

Ceci reste vrai, et vaut autant pour les questions touchant au programme et budget que pour d'autres domaines.

J'ai proposé, et le Conseil d'administration a approuvé, un programme et budget pour 2014-15 dont le but est de préserver la valeur réelle du budget. Compte tenu du contexte dramatique dans lequel évolue l'économie mondiale, il faut s'attendre à de l'inflation, laquelle devrait toutefois être modérée. C'est la raison pour laquelle le budget que je propose comporte une petite augmentation de 2,4 millions de dollars des Etats-Unis – ce qui correspond à 0,3 pour cent du budget total – destinée à garantir le plein pouvoir d'achat du budget. Le budget que je vous propose est par conséquent un budget à croissance réelle zéro.

Je suis pleinement conscient du fait que cette proposition de budget est en contradiction avec la situation exceptionnellement difficile que traversent de nombreux Etats Membres. Je suis toutefois conforté dans ma décision par l'important soutien que j'ai reçu de la part du Conseil d'administration.

J'ai pu me convaincre, et cette conviction s'est encore renforcée au cours de mes récents déplacements dans les régions, que les mandants de l'OIT tiennent véritablement à ce que l'Organisation soit forte, ferme sur ses principes et ses valeurs, et qu'elle sache aussi les aider à mettre concrètement en œuvre ces principes et ces valeurs dans les divers contextes nationaux.

Vous attendez de nous, et votre demande est parfaitement justifiée, l'exécution dans les délais de services de qualité. Pour que nous puissions honorer votre demande, j'ai besoin de votre soutien: pour faire avancer la réforme, pour adopter ce programme et budget, pour aider l'Organisation à

résoudre les difficultés institutionnelles mentionnées dans le rapport que j'ai soumis à la Conférence.

L'histoire de notre Organisation nous enseigne que son avenir dépend de sa capacité à se renouveler constamment pour être en phase avec une réalité qui ne cesse de se transformer, ainsi que de la fidélité sans faille de ses mandants à des valeurs et à des objectifs qui, eux, restent immuables.

Nous œuvrons sans relâche à ce renouvellement, dont mes Propositions de programme et de budget pour 2014-15 constituent une composante essentielle. Je sais que vous appuyez sans réserve cet objectif.

Un aspect concret de ce renouvellement est la rénovation du bâtiment du siège, question à laquelle je sais que vous êtes sensibles. Je tiens à vous annoncer que nous avons mis en place l'an dernier une nouvelle structure de gouvernance pour ce projet, qui assigne clairement les fonctions et les responsabilités. Nous bénéficions des services d'un nouveau chef de projet. Ces deux éléments vont nous permettre d'assurer l'exécution du projet dans les délais et les limites budgétaires prévus. Je suis extrêmement attaché à la réalisation de cet objectif.

Vous devrez également, dans le cadre de vos travaux, recommander à la Conférence l'adoption du nouveau barème des contributions pour 2014-15. Les modifications apportées dans ce domaine s'inscrivent dans le prolongement des décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies. Permettez-moi simplement de signaler que les modifications proposées tiennent compte des changements survenus dans la donne économique mondiale, où les pays émergents occupent une place de plus en plus importante. Proposer un nouveau barème des contributions, c'est, pour l'OIT comme pour d'autres institutions internationales, un moyen de plus de s'adapter à l'évolution de l'ordre mondial.

Je tiens également à mentionner les états financiers pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2012, que vous êtes appelés à examiner. Ils sont désormais pleinement conformes aux Normes comptables internationales pour le secteur public. L'opinion rendue par le Commissaire aux comptes, en l'occurrence le Vérificateur général du Canada, est un élément indispensable de la bonne gouvernance. Je me félicite de ce que le Commissaire aux comptes ait été en mesure de certifier sans réserve les comptes de l'OIT pour 2012. Le rapport contient diverses recommandations que mon équipe de direction et moi-même nous engageons à respecter scrupuleusement en prenant les mesures nécessaires.

Le Conseil d'administration recommande à la Conférence d'adopter les Propositions de programme et de budget pour 2014-15 dont vous êtes saisis. Je vous invite, sur la base des éléments que je viens d'évoquer, à faire vôtre cette recommandation.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe II

Barème des contributions

Etats	OIT Barème pour 2013 Colonne 1 %	ONU Barème pour 2013-2015 Colonne 2 %	OIT Projet de barème pour 2014-15 Colonne 3 %	Augmentation (diminution) entre les colonnes 3 et 1 Colonne 4 %
1 Afghanistan	0,004	0,005	0,005	0,001
2 Afrique du Sud	0,385	0,372	0,372	(0,013)
3 Albanie	0,010	0,010	0,010	-
4 Algérie	0,128	0,137	0,137	0,009
5 Allemagne	8,021	7,141	7,145	(0,876)
6 Angola	0,010	0,010	0,010	-
7 Antigua-et-Barbuda	0,002	0,002	0,002	-
8 Arabie saoudite	0,830	0,864	0,865	0,035
9 Argentine	0,287	0,432	0,432	0,145
10 Arménie	0,005	0,007	0,007	0,002
11 Australie	1,934	2,074	2,075	0,141
12 Autriche	0,852	0,798	0,798	(0,054)
13 Azerbaïdjan	0,015	0,040	0,040	0,025
14 Bahamas	0,018	0,017	0,017	(0,001)
15 Bahreïn	0,039	0,039	0,039	-
16 Bangladesh	0,010	0,010	0,010	-
17 Barbade	0,008	0,008	0,008	-
18 Bélarus	0,042	0,056	0,056	0,014
19 Belgique	1,076	0,998	0,999	(0,077)
20 Belize	0,001	0,001	0,001	-
21 Bénin	0,003	0,003	0,003	-
22 Bolivie, Etat plurinational de	0,007	0,009	0,009	0,002
23 Bosnie-Herzégovine	0,014	0,017	0,017	0,003
24 Botswana	0,018	0,017	0,017	(0,001)
25 Brésil	1,612	2,934	2,936	1,324
26 Brunéi Darussalam	0,028	0,026	0,026	(0,002)
27 Bulgarie	0,038	0,047	0,047	0,009
28 Burkina Faso	0,003	0,003	0,003	-
29 Burundi	0,001	0,001	0,001	-
30 Cambodge	0,003	0,004	0,004	0,001
31 Cameroun	0,011	0,012	0,012	0,001
32 Canada	3,208	2,984	2,986	(0,222)
33 Cap-Vert	0,001	0,001	0,001	-
34 République centrafricaine	0,001	0,001	0,001	-
35 Chili	0,236	0,334	0,334	0,098
36 Chine	3,190	5,148	5,151	1,961
37 Chypre	0,046	0,047	0,047	0,001
38 Colombie	0,144	0,259	0,259	0,115
39 Comores	0,001	0,001	0,001	-
40 Congo	0,003	0,005	0,005	0,002
41 Corée, République de	2,261	1,994	1,995	(0,266)
42 Costa Rica	0,034	0,038	0,038	0,004
43 Côte d'Ivoire	0,010	0,011	0,011	0,001
44 Croatie	0,097	0,126	0,126	0,029
45 Cuba	0,071	0,069	0,069	(0,002)
46 Danemark	0,736	0,675	0,675	(0,061)
47 Djibouti	0,001	0,001	0,001	-
48 République dominicaine	0,042	0,045	0,045	0,003
49 Dominique	0,001	0,001	0,001	-
50 Egypte	0,094	0,134	0,134	0,040
51 El Salvador	0,019	0,016	0,016	(0,003)
52 Emirats arabes unis	0,391	0,595	0,595	0,204

Etats	OIT Barème pour 2013 Colonne 1 %	ONU Barème pour 2013-2015 Colonne 2 %	OIT Projet de barème pour 2014-15 Colonne 3 %	Augmentation (diminution) entre les colonnes 3 et 1 Colonne 4 %
53 Equateur	0,040	0,044	0,044	0,004
54 Erythrée	0,001	0,001	0,001	-
55 Espagne	3,178	2,973	2,975	(0,203)
56 Estonie	0,040	0,040	0,040	-
57 Etats-Unis	22,000	22,000	22,000	-
58 Ethiopie	0,008	0,010	0,010	0,002
59 Ex-République yougoslave de Macédoine	0,007	0,008	0,008	0,001
60 Fidji	0,004	0,003	0,003	(0,001)
61 Finlande	0,566	0,519	0,519	(0,047)
62 France	6,126	5,593	5,596	(0,530)
63 Gabon	0,014	0,020	0,020	0,006
64 Gambie	0,001	0,001	0,001	-
65 Géorgie	0,006	0,007	0,007	0,001
66 Ghana	0,006	0,014	0,014	0,008
67 Grèce	0,691	0,638	0,638	(0,053)
68 Grenade	0,001	0,001	0,001	-
69 Guatemala	0,028	0,027	0,027	(0,001)
70 Guinée	0,002	0,001	0,001	(0,001)
71 Guinée-Bissau	0,001	0,001	0,001	-
72 Guinée équatoriale	0,008	0,010	0,010	0,002
73 Guyana	0,001	0,001	0,001	-
74 Haïti	0,003	0,003	0,003	-
75 Honduras	0,008	0,008	0,008	-
76 Hongrie	0,291	0,266	0,266	(0,025)
77 Iles Marshall	0,001	0,001	0,001	-
78 Iles Salomon	0,001	0,001	0,001	-
79 Inde	0,534	0,666	0,666	0,132
80 Indonésie	0,238	0,346	0,346	0,108
81 Iran, République islamique d'	0,233	0,356	0,356	0,123
82 Iraq	0,020	0,068	0,068	0,048
83 Irlande	0,498	0,418	0,418	(0,080)
84 Islande	0,042	0,027	0,027	(0,015)
85 Israël	0,384	0,396	0,396	0,012
86 Italie	5,001	4,448	4,450	(0,551)
87 Jamaïque	0,014	0,011	0,011	(0,003)
88 Japon	12,535	10,833	10,839	(1,696)
89 Jordanie	0,014	0,022	0,022	0,008
90 Kazakhstan	0,076	0,121	0,121	0,045
91 Kenya	0,012	0,013	0,013	0,001
92 Kirghizistan	0,001	0,002	0,002	0,001
93 Kiribati	0,001	0,001	0,001	-
94 Koweït	0,263	0,273	0,273	0,010
95 République démocratique populaire lao	0,001	0,002	0,002	0,001
96 Lesotho	0,001	0,001	0,001	-
97 Lettonie	0,038	0,047	0,047	0,009
98 Liban	0,033	0,042	0,042	0,009
99 Libéria	0,001	0,001	0,001	-
100 Libye	0,129	0,142	0,142	0,013
101 Lituanie	0,065	0,073	0,073	0,008
102 Luxembourg	0,090	0,081	0,081	(0,009)
103 Madagascar	0,003	0,003	0,003	-
104 Malaisie	0,253	0,281	0,281	0,028
105 Malawi	0,001	0,002	0,002	0,001
106 Maldives, République des	0,001	0,001	0,001	-
107 Mali	0,003	0,004	0,004	0,001
108 Malte	0,017	0,016	0,016	(0,001)

Etats	OIT Barème pour 2013 Colonne 1 %	ONU Barème pour 2013-2015 Colonne 2 %	OIT Projet de barème pour 2014-15 Colonne 3 %	Augmentation (diminution) entre les colonnes 3 et 1 Colonne 4 %
109 Maroc	0,058	0,062	0,062	0,004
110 Maurice	0,011	0,013	0,013	0,002
111 Mauritanie	0,001	0,002	0,002	0,001
112 Mexique	2,357	1,842	1,843	(0,514)
113 Moldova, République de	0,002	0,003	0,003	0,001
114 Mongolie	0,002	0,003	0,003	0,001
115 Monténégro	0,004	0,005	0,005	0,001
116 Mozambique	0,003	0,003	0,003	-
117 Myanmar	0,006	0,010	0,010	0,004
118 Namibie	0,008	0,010	0,010	0,002
119 Népal	0,006	0,006	0,006	-
120 Nicaragua	0,003	0,003	0,003	-
121 Niger	0,002	0,002	0,002	-
122 Nigéria	0,078	0,090	0,090	0,012
123 Norvège	0,872	0,851	0,852	(0,020)
124 Nouvelle-Zélande	0,273	0,253	0,253	(0,020)
125 Oman	0,086	0,102	0,102	0,016
126 Ouganda	0,006	0,006	0,006	-
127 Ouzbékistan	0,010	0,015	0,015	0,005
128 Pakistan	0,082	0,085	0,085	0,003
129 Palaos	0,001	0,001	0,001	-
130 Panama	0,022	0,026	0,026	0,004
131 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,002	0,004	0,004	0,002
132 Paraguay	0,007	0,010	0,010	0,003
133 Pays-Bas	1,856	1,654	1,655	(0,201)
134 Pérou	0,090	0,117	0,117	0,027
135 Philippines	0,090	0,154	0,154	0,064
136 Pologne	0,828	0,921	0,922	0,094
137 Portugal	0,511	0,474	0,474	(0,037)
138 Qatar	0,135	0,209	0,209	0,074
139 République démocratique du Congo	0,003	0,003	0,003	-
140 Roumanie	0,177	0,226	0,226	0,049
141 Royaume-Uni	6,607	5,179	5,182	(1,425)
142 Russie, Fédération de	1,603	2,438	2,439	0,836
143 Rwanda	0,001	0,002	0,002	0,001
144 Saint-Kitts-et-Nevis	0,001	0,001	0,001	-
145 Sainte-Lucie	0,001	0,001	0,001	-
146 Saint-Marin	0,003	0,003	0,003	-
147 Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,001	0,001	0,001	-
148 Samoa	0,001	0,001	0,001	-
149 Sao Tomé-et-Principe	0,001	0,001	0,001	-
150 Sénégal	0,006	0,006	0,006	-
151 Serbie	0,037	0,040	0,040	0,003
152 Seychelles	0,002	0,001	0,001	(0,001)
153 Sierra Leone	0,001	0,001	0,001	-
154 Singapour	0,335	0,384	0,384	0,049
155 Slovaquie	0,142	0,171	0,171	0,029
156 Slovénie	0,103	0,100	0,100	(0,003)
157 Somalie	0,001	0,001	0,001	-
158 Soudan	0,010	0,010	0,010	-
159 Soudan du Sud	-	0,004	0,004	0,004
160 Sri Lanka	0,019	0,025	0,025	0,006
161 Suède	1,065	0,960	0,961	(0,104)
162 Suisse	1,131	1,047	1,048	(0,083)
163 Suriname	0,003	0,004	0,004	0,001
164 Swaziland	0,003	0,003	0,003	-

Etats	OIT Barème pour 2013 Colonne 1 %	ONU Barème pour 2013-2015 Colonne 2 %	OIT Projet de barème pour 2014-15 Colonne 3 %	Augmentation (diminution) entre les colonnes 3 et 1 Colonne 4 %
165 République arabe syrienne	0,025	0,036	0,036	0,011
166 Tadjikistan	0,002	0,003	0,003	0,001
167 Tanzanie, République-Unie de	0,008	0,009	0,009	0,001
168 Tchad	0,002	0,002	0,002	-
169 République tchèque	0,349	0,386	0,386	0,037
170 Thaïlande	0,209	0,239	0,239	0,030
171 Timor-Leste	0,001	0,002	0,002	0,001
172 Togo	0,001	0,001	0,001	-
173 Trinité-et-Tobago	0,044	0,044	0,044	-
174 Tunisie	0,030	0,036	0,036	0,006
175 Turkménistan	0,026	0,019	0,019	(0,007)
176 Turquie	0,617	1,328	1,329	0,712
177 Tuvalu	0,001	0,001	0,001	-
178 Ukraine	0,087	0,099	0,099	0,012
179 Uruguay	0,027	0,052	0,052	0,025
180 Vanuatu	0,001	0,001	0,001	-
181 Venezuela, Rép. bolivarienne du	0,314	0,627	0,627	0,313
182 Viet Nam	0,033	0,042	0,042	0,009
183 Yémen	0,010	0,010	0,010	-
184 Zambie	0,004	0,006	0,006	0,002
185 Zimbabwe	0,003	0,002	0,002	(0,001)
TOTAL	100,000	99,961	100,000	0,000

Annexe III

Résumé du budget des dépenses et des recettes pour 2014-15

	Dépenses			Recettes			
	Budget 2012-13	Prévisions 2014-15		Budget 2012-13		Prévisions 2014-15	
	en \$ E.-U.	en \$ E.-U.		en \$ E.-U.	en CHF	en \$ E.-U.	en CHF
Partie I Budget courant	856 950 214	796 958 598	Contributions des Etats Membres	861 620 000	723 760 800	801 260 000	761 197 000
Partie II Dépenses imprévues	875 000	875 000					
Partie III Fonds de roulement	-	-					
Partie IV Investissements institutionnels et éléments extraordinaires	3 794 786	3 426 402					
Budget effectif de fonctionnement	861 620 000	801 260 000		861 620 000	723 760 800	801 260 000	761 197 000

Annexe IV

Budget des dépenses proposé, par ligne de crédit (en dollars des Etats-Unis)

Catégorie	Budget 2012-13	Prévisions 2014-15 (en dollars constants de 2012-13)	Prévisions 2014-15 (recalculées et réévaluées au taux de 0,95 franc suisse pour 1 dollar)
PARTIE I. BUDGET COURANT			
A. Organes directeurs	93 292 325	92 493 577	82 469 403
B. Objectifs stratégiques	652 873 774	655 304 011	612 291 619
Emploi	202 273 352	204 235 404	190 829 942
Protection sociale	132 246 112	132 442 103	123 748 960
Dialogue social	186 114 727	186 364 867	174 132 378
Normes	132 239 583	132 261 637	123 580 339
C. Services de management	70 953 136	69 201 647	61 994 971
D. Autres provisions budgétaires	47 133 896	47 253 896	46 802 013
Ajustement pour mouvement de personnel	-7 302 917	-7 302 917	-6 599 408
Total Partie I	856 950 214	856 950 214	796 958 598
PARTIE II. DÉPENSES IMPRÉVUES			
Dépenses imprévues	875 000	875 000	875 000
PARTIE III. FONDS DE ROULEMENT			
Fonds de roulement	-	-	-
Total Parties I-III	857 825 214	857 825 214	797 833 598
PARTIE IV. INVESTISSEMENTS INSTITUTIONNELS ET ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES			
Investissements institutionnels et éléments extraordinaires	3 794 786	3 794 786	3 426 402
Total Parties I-IV	861 620 000	861 620 000	801 260 000

Annexe V

BUDGET DES RECETTES POUR 2014-15 ETAT DES CONTRIBUTIONS DUES PAR LES ETATS MEMBRES POUR 2014 (en francs suisses)

	Etats Membres	Contributions fixées pour 2014		Crédits au titre de:			Total des crédits	Contribution nette pour 2014
		%	Montant	2012 système d'incitation	Années antérieures ⁽¹⁾			
					50% de la prime nette	Excédent de trésorerie		
1	Afghanistan	0,005	19 030		-	-	-	19 030
2	Afrique du Sud	0,372	1 415 826	1 164	-	-	1 164	1 414 662
3	Albanie	0,010	38 060		-	-	-	38 060
4	Algérie	0,137	521 420	371	-	-	371	521 049
5	Allemagne	7,145	27 193 763	17 506	-	-	17 506	27 176 257
6	Angola	0,010	38 060	30	-	-	30	38 030
7	Antigua-et-Barbuda	0,002	7 612		1 046	208	1 254	6 358
8	Arabie saoudite	0,865	3 292 177	2 301	-	-	2 301	3 289 876
9	Argentine	0,432	1 644 185		14 252	-	14 252	1 629 933
10	Arménie	0,007	26 642	3	661	1 779	2 443	24 199
11	Australie	2,075	7 897 419	5 752	-	-	5 752	7 891 667
12	Autriche	0,798	3 037 176	2 367	-	-	2 367	3 034 809
13	Azerbaïdjan	0,040	152 239	42	-	-	42	152 197
14	Bahamas	0,017	64 702	54	-	-	54	64 648
15	Bahreïn	0,039	148 433	117	-	-	117	148 316
16	Bangladesh	0,010	38 060	30	-	-	30	38 030
17	Barbade	0,008	30 448	19	-	-	19	30 429
18	Bélarus	0,056	213 135	110	-	-	110	213 025
19	Belgique	0,999	3 802 179	732	-	-	732	3 801 447
20	Belize	0,001	3 806		47	13	60	3 746
21	Bénin	0,003	11 418		-	-	-	11 418
22	Bolivé, Etat plurinational de	0,009	34 254	16	-	-	16	34 238
23	Bosnie-Herzégovine	0,017	64 702	36	-	-	36	64 666
24	Botswana	0,017	64 702	50	-	-	50	64 652
25	Brésil	2,936	11 174 372		-	11 338	11 338	11 163 034
26	Brunéï Darussalam	0,026	98 956	82	-	-	82	98 874
27	Bulgarie	0,047	178 881	111	-	-	111	178 770
28	Burkina Faso	0,003	11 418	9	-	-	9	11 409
29	Burundi	0,001	3 806		-	-	-	3 806
30	Cambodge	0,004	15 224	8	628	954	1 590	13 634
31	Cameroun	0,012	45 672	33	-	-	33	45 639
32	Canada	2,986	11 364 671	9 619	-	-	9 619	11 355 052
33	Cap-Vert	0,001	3 806		382	22	404	3 402
34	Chili	0,334	1 271 199		9 245	-	9 245	1 261 954
35	Chine	5,151	19 604 629	7 473	136 414	-	143 887	19 460 742
36	Chypre	0,047	178 881	114	-	-	114	178 767
37	Colombie	0,259	985 750		5 798	-	5 798	979 952
38	Comores	0,001	3 806		-	551	551	3 255
39	Congo	0,005	19 030		93	-	93	18 937
40	Corée, République de	1,995	7 592 940		103 277	-	103 277	7 489 663
41	Costa Rica	0,038	144 627		1 537	-	1 537	143 090
42	Côte d'Ivoire	0,011	41 866		-	116	116	41 750
43	Croatie	0,126	479 554	293	-	-	293	479 261
44	Cuba	0,069	262 613		2 911	-	2 911	259 702
45	Danemark	0,675	2 569 040	2 214	-	-	2 214	2 566 826
46	Djibouti	0,001	3 806		-	-	-	3 806
47	Dominique	0,001	3 806		-	-	-	3 806
48	Egypte	0,134	510 002	284	-	-	284	509 718
49	El Salvador	0,016	60 896		-	-	-	60 896
50	Emirats arabes unis	0,595	2 264 561		16 138	-	16 138	2 248 423
51	Equateur	0,044	167 463		1 421	-	1 421	166 042
52	Erythrée	0,001	3 806	3	-	-	3	3 803
53	Espagne	2,975	11 322 805		143 144	-	143 144	11 179 661
54	Estonie	0,040	152 239	120	-	-	120	152 119
55	Etats-Unis	22,000	83 731 670		1 024 623	-	1 024 623	82 707 047
56	Ethiopie	0,010	38 060	22	-	-	22	38 038
57	Ex-République yougoslave de Macédoine	0,008	30 448		279	-	279	30 169

BUDGET DES RECETTES POUR 2014-15
ETAT DES CONTRIBUTIONS DUES PAR LES ETATS MEMBRES POUR 2014
(en francs suisses)

	Etats Membres	Contributions fixées pour 2014		Crédits au titre de:			Total des crédits	Contribution nette pour 2014
		%	Montant	2012 système d'incitation	Années antérieures ⁽¹⁾			
					50% de la prime nette	Excédent de trésorerie		
58	Fidji	0,003	11 418	12	-	-	12	11 406
59	Finlande	0,519	1 975 306	1 678	-	-	1 678	1 973 628
60	France	5,596	21 298 292	2 174	-	-	2 174	21 296 118
61	Gabon	0,020	76 120	-	-	-	-	76 120
62	Gambie	0,001	3 806	-	-	-	-	3 806
63	Géorgie	0,007	26 642	12	514	1 384	1 910	24 732
64	Ghana	0,014	53 284	-	-	-	-	53 284
65	Grèce	0,638	2 428 218	-	29 970	-	29 970	2 398 248
66	Grenade	0,001	3 806	-	-	-	-	3 806
67	Guatemala	0,027	102 762	79	-	-	79	102 683
68	Guinée	0,001	3 806	-	70	-	70	3 736
69	Guinée équatoriale	0,010	38 060	-	233	-	233	37 827
70	Guinée-Bissau	0,001	3 806	-	-	-	-	3 806
71	Guyana	0,001	3 806	3	-	-	3	3 803
72	Haïti	0,003	11 418	8	116	-	124	11 294
73	Honduras	0,008	30 448	-	303	-	303	30 145
74	Hongrie	0,266	1 012 392	727	12 458	-	13 185	999 207
75	Iles Marshall	0,001	3 806	3	-	-	3	3 803
76	Iles Salomon	0,001	3 806	-	67	101	168	3 638
77	Inde	0,666	2 534 786	1 615	-	-	1 615	2 533 171
78	Indonésie	0,346	1 316 871	719	-	-	719	1 316 152
79	Iran, République islamique d'	0,356	1 354 931	-	-	2 327	2 327	1 352 604
80	Irak	0,068	258 807	50	-	-	50	258 757
81	Irlande	0,418	1 590 902	-	21 960	-	21 960	1 568 942
82	Islande	0,027	102 762	125	-	-	125	102 637
83	Israël	0,396	1 507 170	-	18 699	-	18 699	1 488 471
84	Italie	4,450	16 936 633	11 351	-	-	11 351	16 925 282
85	Jamaïque	0,011	41 866	5	559	-	564	41 302
86	Japon	10,839	41 253 071	31 565	-	-	31 565	41 221 506
87	Jordanie	0,022	83 732	4	-	-	4	83 728
88	Kazakhstan	0,121	460 524	230	9 398	-	9 628	450 896
89	Kenya	0,013	49 478	-	512	-	512	48 966
90	Kirghizistan	0,002	7 612	-	-	-	-	7 612
91	Kiribati	0,001	3 806	-	-	-	-	3 806
92	Koweït	0,273	1 039 034	787	-	-	787	1 038 247
93	Lesotho	0,001	3 806	2	-	-	2	3 804
94	Lettonie	0,047	178 881	112	-	-	112	178 769
95	Liban	0,042	159 851	-	-	-	-	159 851
96	Libéria	0,001	3 806	3	-	-	3	3 803
97	Libye	0,142	540 450	11	4 448	801	5 260	535 190
98	Lituanie	0,073	277 837	196	-	-	196	277 641
99	Luxembourg	0,081	308 285	264	-	-	264	308 021
100	Madagascar	0,003	11 418	-	-	-	-	11 418
101	Malaisie	0,281	1 069 482	742	-	-	742	1 068 740
102	Malawi	0,002	7 612	-	-	-	-	7 612
103	Maldives, République des	0,001	3 806	-	-	-	-	3 806
104	Mali	0,004	15 224	2	93	-	95	15 129
105	Malte	0,016	60 896	48	-	-	48	60 848
106	Maroc	0,062	235 971	126	-	-	126	235 845
107	Maurice	0,013	49 478	33	-	-	33	49 445
108	Mauritanie	0,002	7 612	3	47	-	50	7 562
109	Mexique	1,843	7 014 430	559	-	29 192	29 751	6 984 679
110	Moldova, République de	0,003	11 418	6	-	-	6	11 412
111	Mongolie	0,003	11 418	-	70	-	70	11 348
112	Monténégro	0,005	19 030	12	-	13	25	19 005
113	Mozambique	0,003	11 418	8	93	-	101	11 317
114	Myanmar	0,010	38 060	17	256	-	273	37 787
115	Namibie	0,010	38 060	24	-	-	24	38 036
116	Népal	0,006	22 836	-	-	-	-	22 836
117	Nicaragua	0,003	11 418	9	116	-	125	11 293
118	Niger	0,002	7 612	-	70	-	70	7 542
119	Nigéria	0,090	342 539	-	-	-	-	342 539
120	Norvège	0,852	3 242 699	2 588	-	-	2 588	3 240 111
121	Nouvelle-Zélande	0,253	962 914	820	-	-	820	962 094
122	Oman	0,102	388 210	-	-	-	-	388 210
123	Ouganda	0,006	22 836	18	210	-	228	22 608
124	Ouzbékistan	0,015	57 090	-	-	-	-	57 090
125	Pakistan	0,085	323 509	-	3 283	-	3 283	320 226

BUDGET DES RECETTES POUR 2014-15
ETAT DES CONTRIBUTIONS DUES PAR LES ETATS MEMBRES POUR 2014
(en francs suisses)

	Etats Membres	Contributions fixées pour 2014		Crédits au titre de:			Total des crédits	Contribution nette pour 2014
		%	Montant	2012 système d'incitation	Années antérieures ⁽¹⁾			
					50% de la prime nette	Excédent de trésorerie		
126	Palaos	0,001	3 806		-	-	-	3 806
127	Panama	0,026	98 956	39	-	-	39	98 917
128	Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,004	15 224			26	26	15 198
129	Paraguay	0,010	38 060		-	-	-	38 060
130	Pays-Bas	1,655	6 298 905	5 610	-	-	5 610	6 293 295
131	Pérou	0,117	445 300		3 912	1 008	4 920	440 380
132	Philippines	0,154	586 122	244	-	-	244	585 878
133	Pologne	0,922	3 509 118	2 495	-	-	2 495	3 506 623
134	Portugal	0,474	1 804 037		24 172	-	24 172	1 779 865
135	Qatar	0,209	795 451	398	-	-	398	795 053
136	République arabe syrienne	0,036	137 015		-	-	-	137 015
137	République centrafricaine	0,001	3 806	2	47	-	49	3 757
138	République démocratique du Congo	0,003	11 418			39	39	11 379
139	République démocratique populaire lao	0,002	7 612		47	-	47	7 565
140	République dominicaine	0,045	171 269		-	310	310	170 959
141	République tchèque	0,386	1 469 110	1 054	-	-	1 054	1 468 056
142	Roumanie	0,226	860 153	478	-	-	478	859 675
143	Royaume-Uni	5,182	19 722 614	18 581	-	-	18 581	19 704 033
144	Russie, Fédération de	2,439	9 282 797	4 361	-	-	4 361	9 278 436
145	Rwanda	0,002	7 612	2	47	-	49	7 563
146	Sainte-Lucie	0,001	3 806	3	-	-	3	3 803
147	Saint-Kitts-et-Nevis	0,001	3 806		47	-	47	3 759
148	Saint-Marin	0,003	11 418	9	-	-	9	11 409
149	Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,001	3 806		-	-	-	3 806
150	Samoa	0,001	3 806	3	-	-	3	3 803
151	Sao Tomé-et-Principe	0,001	3 806		-	-	-	3 806
152	Sénégal	0,006	22 836		-	52	52	22 784
153	Serbie	0,040	152 239	14	-	-	14	152 225
154	Seychelles	0,001	3 806	6	-	-	6	3 800
155	Sierra Leone	0,001	3 806		-	-	-	3 806
156	Singapour	0,384	1 461 498	1 013	-	-	1 013	1 460 485
157	Slovaquie	0,171	650 823	417	-	-	417	650 406
158	Slovénie	0,100	380 598	307	-	-	307	380 291
159	Somalie	0,001	3 806		-	-	-	3 806
160	Soudan	0,010	38 060		-	-	-	38 060
161	Soudan du Sud	0,004	15 224		-	-	-	15 224
162	Sri Lanka	0,025	95 150	14	-	-	14	95 136
163	Suède	0,961	3 657 552	3 049	-	-	3 049	3 654 503
164	Suisse	1,048	3 988 672	3 381	-	-	3 381	3 985 291
165	Suriname	0,004	15 224	9	93	-	102	15 122
166	Swaziland	0,003	11 418	1	-	-	1	11 417
167	Tadjikistan	0,003	11 418		-	-	-	11 418
168	Tanzanie, République-Unie de	0,009	34 254		326	-	326	33 928
169	Tchad	0,002	7 612		-	13	13	7 599
170	Thaïlande	0,239	909 630	597	-	-	597	909 033
171	Timor-Leste	0,002	7 612		-	-	-	7 612
172	Togo	0,001	3 806	3	852	291	1 146	2 660
173	Trinité-et-Tobago	0,044	167 463	128	-	-	128	167 335
174	Tunisie	0,036	137 015	76	-	-	76	136 939
175	Turkménistan	0,019	72 314	61	5 380	1 592	7 033	65 281
176	Turquie	1,329	5 058 154	1 352	-	-	1 352	5 056 802
177	Tuvalu	0,001	3 806	3	-	-	3	3 803
178	Ukraine	0,099	376 792	102	-	-	102	376 690
179	Uruguay	0,052	197 911		-	-	-	197 911
180	Vanuatu	0,001	3 806		-	13	13	3 793
181	Venezuela, République bolivarienne du	0,627	2 386 353		11 969	-	11 969	2 374 384
182	Viet Nam	0,042	159 851	99	-	-	99	159 752
183	Yémen	0,010	38 060		396	-	396	37 664
184	Zambie	0,006	22 836		-	13	13	22 823
185	Zimbabwe	0,002	7 612	8	-	-	8	7 604
	TOTAL	100,000	380 598 500	151 754	1 612 729	52 156	1 816 639	378 781 861

⁽¹⁾ Au cas où un Etat Membre réglerait ses contributions des années antérieures avant la clôture de la 102^e session de la Conférence internationale du Travail, les montants crédités pourraient changer.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
<i>Deuxième question à l'ordre du jour: Propositions de programme et de budget pour 2014-15 et autres questions</i>	
Deuxième rapport de la Commission des finances des représentants gouvernementaux.....	1
Résolutions soumises à la Conférence	10
Annexes.....	12